

GROUPE DE TRAVAIL
POLITIQUE DE LA VILLE

LA PLACE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

.....

Note préparatoire de la séance du 08/03/2023

I INTERVENANTE

Corinne Luxembourg, Professeure des universités en géographie et aménagement, Université Sorbonne Paris Nord

🕒 Le mardi 8 mars 2023 de 8h30 à 10h

📍 En visioconférence

- **Groupe de travail piloté par Patrice Leclerc**, maire de Gennevilliers (92) et vice-président de l'AMIF en charge de la politique de la ville

I OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les dynamiques à l'œuvre dans l'espace public au regard de l'égalité entre les sexes
- ✓ Echanger sur de possibles solutions d'aménagement

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

L'espace public — c'est-à-dire les endroits accessibles au public, comme les rues, les places ou encore les lieux privés ouverts au public tels que les centres commerciaux — **n'est pas un lieu neutre au regard de l'égalité entre les sexes.**

En effet, les études sociologiques récentes s'accordent à affirmer que **les villes ont été construites par et pour les hommes** comme le formule le géographe **Yves Raibaud**, en ce sens qu'elles sont davantage pensées autour des migrations pendulaires domicile-travail alors que **la mobilité des femmes est plus segmentée**, car elles parcourent l'espace public principalement à des fins de déplacements liés au travail — plus souvent en horaires décalés — **ou aux tâches domestiques et familiales** (75% des accompagnements des enfants et des personnes âgées sont réalisés par des femmes, avec les problématiques afférentes de la dépose des enfants à l'école, de la mobilité des poussettes ou encore des courses alimentaires). Enfin, pour réaliser ces déplacements, elles ont davantage tendance que les hommes à utiliser les transports en commun et la marche pour se déplacer en ville, **alors que 60 à 70% de l'espace public est dédié à la voiture.**

En outre, **lorsque les femmes sont présentes dans l'espace public, leur comportement diffère du sexe opposé.** Les analyses menées **par Genre et Ville** constatent notamment que lors des pauses méridiennes, les femmes adopteraient une position de repli, « *assises sur un banc, de préférence installées le long d'une grille ou d'un mur [...] jambes croisées, elles pianotent sur leur smartphone. Les hommes ont une posture beaucoup plus ouverte : assis les jambes écartées, ils regardent les voitures et les femmes* ».

Ce constat d'un espace public qui n'est pas vécu de la même façon en fonction du sexe est fait dès le

plus jeune âge. Ainsi la géographe **Edith Maruéjols** montre que les garçons s'approprient jusqu'à 80% de l'espace dans les cours d'école, notamment pour jouer au football. Cela contribue pour les filles et ceux qui ne jouent pas à interioriser qu'ils sont relégués en périphérie et qu'il existe des lieux interdits qu'il faut apprendre à éviter.

Si le phénomène de marginalisation des femmes dans l'espace public concerne tous les territoires, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) comportent des spécificités :

- Les femmes y sont **davantage en situation d'exclusion du marché de l'emploi** et, lorsqu'elles sont employées, davantage en temps partiel qu'ailleurs.
- **Les familles monoparentales** — dont la personne de référence est la mère dans la très grande majorité — **sont surreprésentées.**
- En outre, les femmes ressentent un sentiment d'insécurité quel que soit leur lieu d'habitation, néanmoins, alors que ce sentiment décroît avec l'âge dans la population générale, **il croît dans les QPV¹.**

Corinne Luxembourg, chercheuse en géographie et aménagement, propose une lecture spatiale de l'intersectionnalité dans ses différents travaux. Elle montre que « les villes contemporaines, en apparence des lieux de liberté, de mixité, offrant à chacun et à chacune l'accès à un ensemble de services [...] restent le reflet **des normes sociales dominantes** et que les projets urbains et l'espace public sont souvent l'expression de représentants **d'une moitié de la population imposée à la totalité** ».

Ses travaux portent notamment sur la ville de Gennevilliers (92), dans laquelle elle s'appuie sur une expérience de recherche-action pendant six années (2014-2020) pour comprendre les mécanismes d'appropriation de l'espace public par les femmes. Il s'agissait de répondre à **une demande de la Ville** d'établir un **diagnostic des pratiques féminines de l'espace public et de leurs modes d'appropriation pour ensuite proposer des préconisations.**

La séance se terminera sur un autre sujet : une présentation du fonds Agir pour l'emploi (FAPE) d'EDF par Karine Dellièrre, secrétaire générale. Informer les élus de l'existence de ce fonds paraît pertinent dans la mesure où celui-ci peut constituer un **financement complémentaire dans le cadre de dispositifs locaux et nationaux de soutien à l'emploi.** De nombreux dispositifs de soutien à l'emploi requièrent des financements complémentaires. Cette audition peut donc être l'occasion pour les communes franciliennes qui le souhaitent de se renseigner sur de nouvelles ressources à mobiliser pour développer l'insertion par l'emploi sur leur territoire.

Le FAPE EDF a été créé en 2013 afin de poursuivre l'action de la Fondation Agir pour l'emploi initiée en 1995. Il a pour objectif de **soutenir le développement de l'emploi** tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui en sont le plus éloignées. Le fonds soutient des structures d'insertion et finance également la création de TPE. Chaque année, ce sont 300 projets qui sont portés par le FAPE EDF et **3500 emplois consolidés voire même créés.**

¹ Source : « La place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les QPV », avis rendu par Conseil national des villes, 2018

I PROPOSITION DE DEROULE

8h30-8h35 : Introduction de la séance par Patrice Leclerc

8h35-9h00 : Intervention de Corinne Luxembourg

9h00-9h45 : Temps d'échanges

9h45-10h00 : Présentation du fonds Agir pour l'emploi (FAPE) d'EDF par Karine Dellièrre

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION DE LA VISIOCONFERENCE

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Veuillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.